

LA MEDIATION AU COLLEGE



Vivre ensemble en 6^e :

Le Collège Le Bocage a fait le choix il y a 3 ans de proposer une formation générale en direction des élèves de 6^e, intitulée « Vivre ensemble », en plus des heures classiques de vie de classe. Cela représente une dizaine d'heures réparties tout au long de l'année scolaire.

Cette formation vise à améliorer le climat scolaire au sein de l'établissement, en proposant des outils et des pistes de réflexion et d'échanges en classe sur des thèmes tels que : la bienveillance, l'estime de soi, bien se connaître et bien communiquer, respecter les différences, verbaliser les émotions, refuser le harcèlement, désamorcer les conflits et rumeurs...

Se former à être médiateur en 5^e :

En fin d'année de 6^e, les élèves intéressés pour poursuivre sur le thème de l'ambiance au collège et la gestion des conflits sont invités à se manifester. Ils sont convoqués en début de 5^e pour suivre une formation complémentaire afin de devenir médiateur au collège.

Mais qu'est-ce qu'un médiateur ?

Il s'agit d'un élève volontaire et formé par des adultes de l'établissement, qui se propose d'aider des élèves à résoudre leurs conflits (quand ceux-ci ne relèvent pas d'une sanction de la part des adultes). Il peut s'agir par exemple de deux ami(e)s qui se sont disputé(e)s et n'arrivent pas à surmonter ce désaccord ; cette tension nuit à leur bien-être et à leur travail. Ils peuvent dans ce cas solliciter l'intervention des médiateurs élèves. Ils seront alors reçus par deux médiateurs dans la salle prévue à cet effet, chacun pourra donner sa version, sera écouté sans jugement et en toute confidentialité. Les médiateurs aideront les élèves à exprimer leurs ressentis et à trouver un terrain d'entente.

La formation des futurs médiateurs représente une dizaine d'heures réparties pendant l'année de 5^e. On y reprend les bases abordées en 6^e, on les approfondit, on définit ce qui relève de la médiation et ce qui au contraire dépend de la vie scolaire. Des mises en situation et jeux de rôle sont également proposés afin que chaque médiateur puisse s'essayer à ce nouveau rôle bénévole, qui entre dans le Parcours Citoyen au collège.

Etre médiateur en 4^e :

Les médiateurs en 4^e sont au nombre de 9 pour l'année scolaire 2016/2017. Ils sont identifiés par un badge et fonctionnent en binômes. Ils sont à tour de rôle les médiateurs de la semaine, et ils tiennent une permanence le jeudi de 13h15 à 13h50 dans la salle E5 (à l'étage près de l'ascenseur). Les élèves qui veulent demander à être reçus en médiation peuvent déposer un message dans la boîte aux lettres située à l'entrée de la Vie Scolaire.

Les élèves médiateurs font régulièrement le point avec les adultes référents de ce projet dans le collège : Mme Ruault la CPE, Mme Mayjonade (professeur d'histoire géographie EMC) et Mme Vivier (professeur d'espagnol).